

MON BEAU-PÈRE EST DÉPENDANT AUX JEUX.

Par [Flafra](#) Posté le 11/07/2020 à 22h11

Bonjour,

Je me permets de vous envoyer un mail, car nous sommes démunis face à la situation de mon beau-père.

Je vous explique la situation, cela fait maintenant 2 ans que sa femme a décidé de divorcer, cela a été très dur à accepter pour lui.

Il a retrouvé une femme Claude. Tout ce passait très bien. Mon beau-père a parkinson, il est âgé de 45ans. J'insiste sur le fait qu'il ai parkinson, sous traitement (levodopa et Sifrol).

Alors voilà déjà peut-être 1 an qu'il est tombé je ne sais pas si on peut dire "amoureux" des jeux.

Au début il acheter des tickets à gratter en bureau tabac, peut-être 2 fois la semaine. Mais voilà qu'il a découvert le jeux sur INTERNET !

Et la le cauchemar a commencer ...

Mon beaux père a touché pas mal de sous de la vente de sa maison. Aujourd'hui il ne lui reste plus rien, il a tout dépenser dans les jeux. Je ne pourrais pas vous dire la somme exacte, mais ce qui est sur c'est que c'est une grosse somme.

Il y a quelques mois, nous avons (le fils de monsieur, et moi) mis en garde Claude sa compagne pour qu'elle stop ces jeux qui sont devenus trop envahissant dans sa vie en lui expliquant que les médicaments contre parkinson peuvent entraîner une dépendance aux jeux. Elle nous a écouter car voit bien qu'il a un problème avec les jeux.

Elle a alors contacté son neurologue afin qu'il revoie le traitement. Le neurologue a baisser son traitement contre parkinson. Le neurologue lui a conseiller d'aller voir une assistante social afin de voir ce que l'on pouvait faire pour qu'il arrête les jeux. Donc l'assistante social a évoquer la mise sous tutelle, ce que mon beau-père a refuser.

Il a gagner aux jeux 20 000€ à un moment, et bien mon beau-père a tout rejouer car pour lui il pouvait gagner plus !

Suite au changement de traitement il y a eu du mieux, il jouait un peu moins.

Pour mon beau-père il n'a pas de problème de dépendance aux jeux, pour lui il arrête quand il veut, il dit que c'st son seul plaisir et qu'il a le droit de jouer aux jeux. C'est un véritable sujet tabou !

Comme c'était un sujet tabou mon conjoint et moi, nous évitons d'en parler de trop.

Seulement voilà, il y a peut-être 1 mois, Claude sa compagne se confie à moi, en m'expliquant que mon beau-père n'a plus d'argent sur son compte. Qu'il a recommencer a jouer énormément aux jeux.

Elle n'en peut plus.

Elle nous explique qu'il lui a vider son compte d'économie (5000€) dans les jeux.

Qu'un matin elle s'est réveillée et mon beau-père a son réveil pleuré et il lui a dit "tu ne vas plus m'aimer " car il lui a vider son compte.

Suite à cet incident, clauda sa compagne s'est fâchée, elle a telephoner a son banquier afin qu'il lui bloque sa carte bancaire et qu'il lui donne une carte avec laquelle il ne peut plus payer sur internet.

Mais il trouve quand même le moyen d'arriver à jouer

Il lui demande sans arrêt de l'argent pour jouer sur internet, si elle lui refuse il fait des crises, il se fâche, lui fait la tête, du chantage.

Donc elle lui cède et lui met des petites sommes sur son compte de jeux sur internet.

Il change constamment d'humeur. Il peut-être joyeux, puis 2 minutes après s'énerver.

Ce qui me fait vous contacter c'est le petit incident d'hier. Mon beau-père s'est proposé de garder notre fille en fin de journée car nous avions quelque chose de prévu.

Arrive au moment où il doit la garder il ne veut plus car trop préoccupé à aller jouer à ses jeux sur internet. Il a fait que de demander à Claude sa compagne de lui mettre des sous sur son compte, ce à quoi elle a du céder pour ne pas qu'il fasse de crise.

Mon beau-père est quelqu'un de très gentil. Mais pour lui, non il n'est pas dépendant ! Nous lui avons déjà proposé d'aller voir quelqu'un pour l'aider, il refuse catégoriquement. Il dit que les gens qui vont voir des psychiatres sont fous.

Nous sommes dans une impasse, nous ne savons vraiment plus quoi faire, c'est pourquoi je me tourne vers vous pour avoir des conseils.

Nous sommes tous vraiment très inquiet de cette situation. Nous ne savons pas comment cela va se terminer ...

Je suis infirmière et je vois vraiment qu'il y a un réel problème ...

1 RÉPONSE

leudoc - 15/07/2020 à 19h56

Bonjour Flafla

Vous pouvez dire à sa femme de ne plus lui donner de l'argent, plus vous lui en donnerez plus il jouera et perdra, c'est de l'argent que vous ne verrez plus.

Essayez de trouver une solution (curatelle, carte visa à débit fixe limitée etc....)
